

Réf: Dossier 471912

Avis de constitution

SOCIETE « CHOCO MALL »

Siège ABIDJAN ; COCODY; ANGRE 8ème TRANCHE,
loin des résidences Mandela, Lot 01, Ilot 03, SECTION CB,
PARCELLE 05., Lot 01, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 22/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « CHOCO MALL »

Objet :
- ELECTROMENAGERS,
- COMMERCE GENERAL,
- QUINCAILLERIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ; COCODY; ANGRE 8ème TRANCHE,
loin des résidences Mandela, Lot 01, Ilot 03, SECTION CB,
PARCELLE 05., Lot 01, Ilot 03

Dirigeant(s) M BOURJI KEFAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14264 du 26/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82210/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

